



Conditions de travail dans des locaux obsolètes

Par **Laflune**, le **07/04/2012** à **02:18**

Bonjour,

Je travaille actuellement dans une société de transport de voyageur avec un atelier intégré. La partie atelier est constituée de deux bâtiments. Le premier sert à l'entretien des véhicules, l'autre pour la carrosserie. Concernant le premier bâtiment, l'ensemble des déchets produits lors de mon activité (filtres à huiles, à gasoil, chiffons sales, etc...) sont placées dans les bennes à ordures ménagères, ou plutôt dissimulés devrais-je dire. Les produits qui s'écoulent au sol passent directement aux égouts, ainsi que d'autres choses qui me paraissent, d'un point de vue environnemental, inadmissible. Pour la partie carrosserie, aucun système de ventilation et de filtration des produits de peinture n'existent ou ne fonctionnent (quand le carrossier peint un véhicule, le local se retrouve comme dans du brouillard). La partie où est stockée les produits de peinture (nettoyant, diluant, peinture) n'est ni aérée, ni sécurisée (c'est une pièce sans fenêtre comme une cave). Bref je pourrais écrire toute une page de ce qu'il ne va pas à mon sens mais tout ceci pour dire, hormis à l'inspection du travail qui ne fait pas correctement son boulot, que dois-je faire pour obliger mon employeur à changer ses locaux?

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement

Par **Tisuisse**, le **07/04/2012** à **11:22**

Bonjour,

Alertez les services d'hygiène de la Préfecture, ceux de l'inspection du travail, la médecine du travail, de même, ceux de la protection de l'environnement, eux, sauront quoi faire.

Par **Laflune**, le **07/04/2012** à **18:43**

Bonjour et merci pour ces renseignements. Je vous tiendrais informé de la suite des évènements.